



Charta

En général



Je me comporte de manière polie et respectueuse envers toutes les personnes avec lesquelles j'ai affaire à l'AES. J'écoute le personnel d'encadrement ; je tiens compte de leurs remarques et je les respecte



Je n'entre dans les locaux de l'AES qu'avec des pantoufles.



Je prends soin du matériel et du mobilier mis à disposition.



Si j'ai un conflit avec un autre enfant, je lui en parle ou j'en parle à mes animateurs. Les conflits nous permettent d'apprendre quelque chose.



Je partage des jouets et des jeux avec les autres enfants et j'aide à ranger avant de rentrer à la maison.



Je parle à voix basse et me déplace calmement dans les locaux de l'AES et dans le bâtiment scolaire.



Si j'apporte des jouets ou des jeux, j'en suis seul responsable.



Je me lave toujours les mains après être allé aux toilettes.



ASB Moléson Freiburg
AES Moléson Fribourg

Charta

INTERDIT pendant les heures d'accueil :



Conduite de vélos, trottinettes, planches à roulettes, patins et chaussures à roulettes.

Téléphone portable et d'autres appareils électriques sur l'ensemble du site de l'école ainsi que dans les locaux de l'AES.



Pendant le repas



Je me lave toujours les mains avant et après chaque repas.



À table, je mange tranquillement et je goûte un peu de tout, sans gaspiller de nourriture.



Je reste assis à ma place pendant le repas. Si je dois me lever, je demande d'abord la permission à la personne qui s'occupe de moi.



Si je dois aller aux toilettes, je demande d'abord la permission à la personne qui s'en occupe. Je tire la chasse d'eau en quittant les toilettes.



Après avoir mangé, je me brosse les dents.

En plein air



Je reste dans la zone définie par l'encadrement et je reste avec le groupe.



ASB Molésion Freiburg
AES Molésion Fribourg

Charta



Je respecte la nature et je la traite avec précaution.



Quand nous allons quelque part avec l'assistance, je reste en ligne, je ne cours pas et je ne crie pas. J'attends la permission de l'accompagnateur pour traverser la rue.



Si je ne respecte pas les règles

- Après plusieurs infractions, un dialogue est recherché avec les enfants et les parents.
- Je reçois un avertissement après avoir enfreint massivement les règles et perturbé ainsi le fonctionnement de l'établissement.
- J'entame un dialogue avec la direction de l'AES.
- J'emporte la feuille d'avertissement à la maison, je discute de ce qui s'est passé avec mes parents et je la remets signée à la direction d'AES.
- Au 3ème avertissement, je suis exclu.e de l'AES pendant 5 jours durant lesquels je suis inscrit.e à l'AES.

Date:

Signature de l'enfant :

Signature des parents :